**Zeitschrift:** Archives des sciences physiques et naturelles

Herausgeber: Société de Physique et d'Histoire Naturelle de Genève

**Band:** 2 (1920)

**Artikel:** Détermination quantitative de l'absorption de la lumière par une solution

de permanganate de potassium dans l'eau

Autor: Hagenbach, Aug. / Perzy, R.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-742543

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

actif, sont lancés dans des directions déterminées; il s'en suivrait des inégalités dans l'activité des différentes faces du cristal.

Pour des causes tant extérieures (difficultés d'obtenir le matériel nécessaire, etc.) qu'inhérentes au sujet, nos expériences sont loin d'être terminées. Mais un travail publié par M. Merton à Oxford — par l'intermédiaire de Sir E. Rutherford — dans le *Philosophical Magazine* d'octobre 1919, intitulé « Une expérience concernant l'orientation des atomes », nous engage a parler dès maintenant de cette question, d'autant plus que nos résultats paraissent en contradiction avec ceux de l'auteur.

Les expériences de M. Merton donnent une réponse négative à notre question: les radiations des diverses faces d'un cristal de nitrate d'urane, mesurées par la méthode électrique, concordaient à 3 °/<sub>0</sub> près, ce qui rentre dans les erreurs d'expérience.

Nos propres expériences, faites en 1914, par la mesure du courant d'ionisation aussi, avec 2 cristaux fraîchement préparés appartenant au système clinorhombique, ont donné les rapports de 1:1,05:0,85 pour une face du *prisme*, de la *base* et du *clinopinakoïde* respectivement, la dernière étant une face de clivage. (Moyennes de 4 expériences pour chacune, une seule valeur pour la base étant < 1.)

Nous avons ensuite compté, en été 1916, les particules  $\alpha$  émises par des portions égales de surface (env. 5 mm²) des 3 faces mentionnées de l'un des cristaux. Le nombre de scintillations, observées sur un champ visuel large de 2,6 mm, à la distance de 1,5 mm de la surface rayonnante, était de 48, 53 et 33, respectivement, en 10 minutes (moyennes de 20, 20 et 31 expér.), ce qui donnerait des rapports de 1: 1,09: 0,68. (Une face cristallographiquement équivalente à la première donnait 49 scintillations, comme moyenne de 20 expériences). — La différence des rapports obtenus par la méthode électrique et la méthode des scintillations peut provenir du fait que, par la dernière, nous éliminons les effets d'autres radiations, provenant par exemple de l'Uranium X.

Ces déterminations nous portent à ne pas croire définitifs les résultats obtenus par M. Merton. De plus nombreuses séries de dénombrement, faites au moyen d'une méthode moins fatiguante et moins subjective que celle des scintillations, permettront peut-être de trancher la question. Dans ce but nous étudions actuellement l'enregistrement des particules  $\alpha$  sur la plaque photographique.

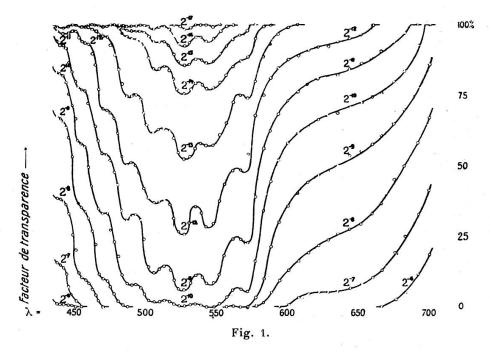
Aug. Hagenbach et R. Perzy (Bâle). — Détermination quantitative de l'absorption de la lumière par une solution de permanganate de potassium dans l'eau.

Des solutions de permanganate de potassium dans l'eau ont été étudiées à l'aide d'un spectrophotomètre Kœnig-Martens. Douze solu-

tions de 2<sup>-6</sup> à 2<sup>-17</sup> molécules-grammes par litre ont été étudiées sous une épaisseur de 1,3 cm dans 61 régions différentes du spectre. Au lieu des nombres, nous donnons ici une représentation graphique du coefficient D de perméabilité en fonction de la longueur d'onde (fig. 1). La définition est:

$$D = \frac{I_1}{I} = \frac{\text{Quantit\'e de lumi\`ere pass\'ee}}{\text{Quantit\'e de lumi\`ere reçue}}$$
 
$$A = 1 - D = \frac{I - I_1}{I} = \frac{\text{Quantit\'e de lumi\`ere absorb\'ee}}{\text{Quantit\'e de lumi\`ere reçue}}$$

La première quantité doit être lue de bas en haut, la seconde de

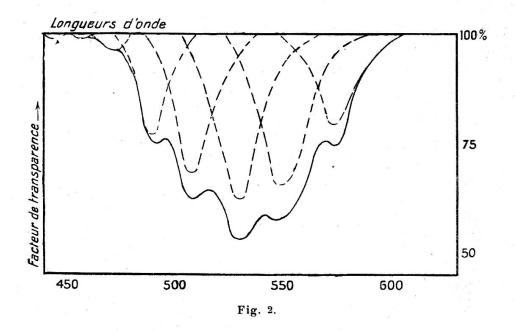


haut en bas sur le graphique. Les nombres indiqués sur les courbes, par exemple  $2^{-7}$ , indique une solution de  $2^{-7}$ . 185,1 gr par 1000 cm³ d'eau. L'allure de la courbe met en évidence les maxima d'absorption qui ont déjà été mesurés par Formanek et d'autres à 5700, 5470, 5252, 5054 et 4865 pour toutes les concentrations. Dans toutes ces régions, l'intensité lumineuse est plus considérable des deux côtés de la raie d'absorption que pour la raie elle-même. De plus, on observe des points d'inflexion à 4701, 4540 et 4394, ce qui indique pour ces régions une absorption sélective. Pour des solutions très diluées, ils se présentent comme des maxima. On peut observer immédiatement huit bandes d'absorption.

J'ai entrepris de décomposer ces courbes très compliquées en différentes bandes sélectives. Une solution rigoureuse n'est naturellement pas possible, puisque nous ne connaissions pas les variations d'inten-

sité des bandes; toutefois, nous devrons leur attribuer une forme analogue à celles des courbes de résonance. Dans la figure 2, on voit la reproduction des courbes pour la concentration 2<sup>-13</sup>. Lors de la construction, il a été admis que nulle part il n'y a plus de trois courbes superposées.

Les conditions sont plus compliquées dans les régions rouge et jaune. Les courbes relatives à celles-ci présentent, autant qu'on peut en juger, un point d'inflexion au même endroit, à 6370. Considérons ce point comme maximum d'une absorption sélective, et imposons de plus la condition que la courbe descendante 5707 ne présente plus de points d'inflexion, et nous obtiendrons une représentation comme

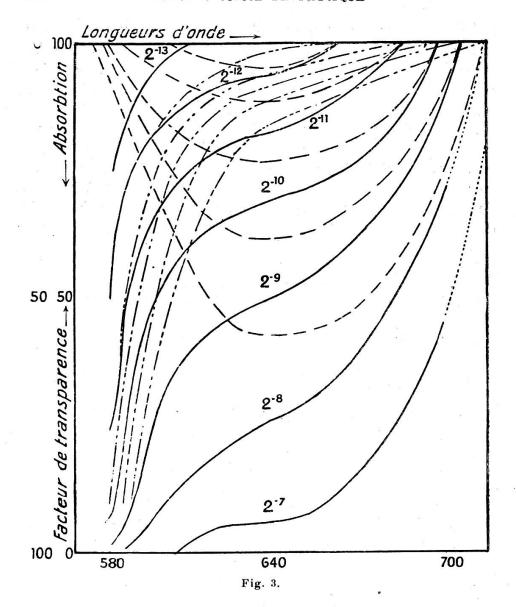


dans la figure 3. La décomposition a réussi jusqu'à  $2^{-8}$ . A  $2^{-7}$  on devrait faire encore agir la bande 5470. Chacune des courbes dessinées primitivement en traits pleins, a donc été décomposée en deux courbes placées au-dessus, l'une en pointillé, l'autre en traits-points.

Pour savoir si cette représentation graphique est admissible, nous l'avons soumise à l'examen suivant. Il ressort de la loi d'absorption

$$D = \frac{I_1}{I} = 10^{-\alpha t} .$$

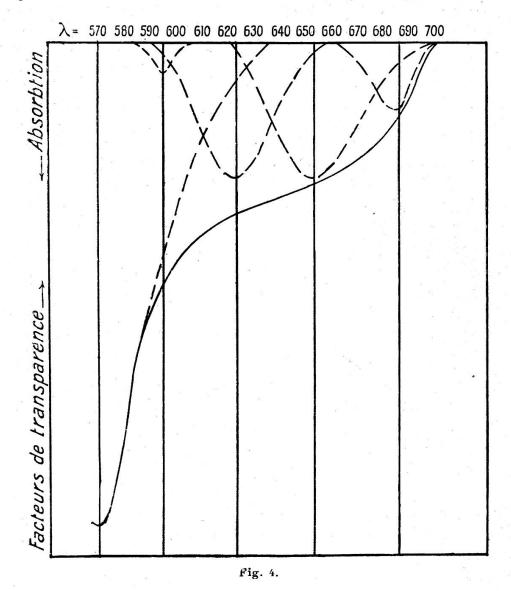
où  $\alpha$  est la constante d'absorption décadique, en tenant compte de la loi de Beer, que les logarithmes négatifs de D sont entre eux comme les concentrations correspondantes. Le petit tableau suivant montre une concordance extrêmement bonne. A ce point de vue, l'analyse graphique est donc justifiée.



Concen- tration	D	— log D observé	— log D calculé
2-12	0,947	0,0236	0,026
2-11	0,880	0,0555	0,053
2-10	0,765	0,1163	0,106
2-9	0,615	0,2111	0,213
2-8	0,375	0,4260	0,426

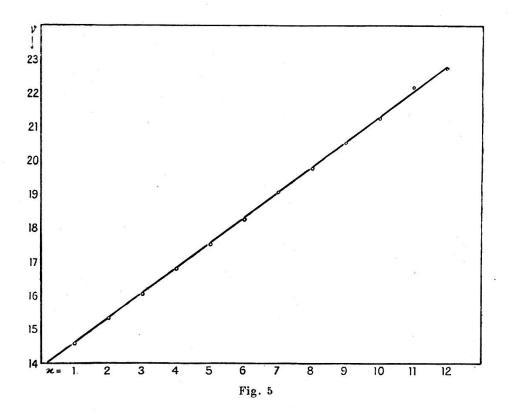
Mais si cette décomposition des courbes en deux semble bonne, la solution ne satisfait pas complètement quant à la forme de ces courbes. La branche de courbe montant brusquement près de l'axe des abcisses est très peu probable. Il en est de même de la longue branche de courbe de la bande précédente.

Les auteurs sont arrivés à une autre solution de la façon suivante. On a examiné si la position des bandes sélectives suivait une loi simple. Pour cela, on a porté en ordonnée le nombre des vibrations des maxima en fonction d'un numéro d'ordre, et on a constaté que pour toutes les bandes considérées, sauf pour celle à 6270, tous les points étaient sur une droite. Autrement dit, les différences des



nombres des vibrations sont constantes. Les bandes ne peuvent être déterminées qu'avec une médiocre précision par suite du manque de netteté; mais dans les limites de cette précision, la loi s'applique parfaitement. Si on extrapole pour la bande 6370, on constate qu'elle est juste au milieu, entre deux régions où l'on s'attendrait à trouver des bandes. Si deux bandes de même dimension, pour lesquelles au milieu l'intensité n'est pas réduite de moitié, se superposent, elles se combinent

en une seule, et le maximum se trouve au milieu, entre les deux. S, on effectue l'analyse graphique en conséquence, on voit immédiatement que l'allure des bandes à l'extérieur rend une nouvelle décomposition très probable. Si nous maintenons la loi de la constance de la différence des nombres de vibrations, nous devons nous attendre à trouver quatre bandes dans la région mentionnée; et, en effet, la décomposition en quatre bandes sélectives dans les régions considérées peut s'effectuer facilement. La partie descendante pour la bande 5707 perd ainsi sa longue queue. La figure 4 donne la décomposition pour la concentration  $2^{-10}$ . La forme des bandes sélectives est normale.



Le permanganate de potassium présente donc, d'après cette conception, douze bandes: huit qui peuvent être mises en évidence séparément, et quatre hypothétiques qui se combinent en une seule. Si l'on désigne les bandes par les numéros d'ordre de 1 à 12, on peut les représenter toutes par la formule

$$v_n = v_0 + nb$$

où  $v_0 = 1382.5$ , b = 74.71, calculés d'après les huit bandes, et n = 1, 2, 3, ..., 12. Le tableau ci-dessous donne la comparaison des valeurs observées et des valeurs calculées. La figure 5 donne la représentation graphique.

On peut donc prétendre que les bandes sont accouplées entre elles.

Numéro d'ordre	Fréquence	Longueur d'onde	
		calculée	observée
1	1457	6862	
<b>2</b>	1532	6528	6367
3	1607	6264	0307
4	1681	5949 )	
5	1756	5695	5707
6	1831	5461	5470
7	1905	5349	5254
8	1980	5050	5054
9	2055	4866	4865
10	2130	4695	4701
11	2204	4537	4540
12	2279	4388	4395

L'intensité des bandes ne suit pas une loi simple. Les quatre premières bandes forment un groupe, les huit suivantes un second. Dans chaque groupe, les bandes moyennes sont les plus intenses.

## P. Gruner. — La formation de rayons dans la lumière pourprée.

L'auteur rappelle la formation de la lumière pourprée, due aux rayons du soleil couché. Dans une couche poussiéreuse, planant à une certaine hauteur dans l'atmosphère, ces rayons subissent une diffusion (diffraction, réflexion, etc.) qui produit l'éclairement rougeâtre que nous nommons la lumière pourprée. Le cylindre, formé par les rayons solaires qui font la tangente à la sphère terrestre, détermine par sa section avec la couche poussiéreuse la limite de la lumière pourprée. Quelques fois cette belle lumière, dont la forme est celle d'un grand segment, se trouve être sillonnée de larges rayons bleus qui convergent vers le Soleil, caché sous l'horizon, et qui forment une espèce de panache ou d'éventail qui peut traverser le firmament tout entier. On reconnaît immédiatement qu'il s'agit d'effets d'ombres, produits par des objets (montagnes, nuages, etc.) cachés à l'observateur.

L'auteur développe d'une manière générale la forme géométrique de ces ombres dans la couche poussiéreuse et fait ressortir en particulier que les longues arêtes droites qui séparent les parties rouges (illuminées) des bleues (dans l'ombre) sont formées par les rayons solaires qui touchent encore la sphère terrestre, en longeant cependant l'objet, là où il émane du cylindre qui détermine l'ombre terrestre. Ce point fondamental étant admis, il suffit de déterminer avec un simple instrument la hauteur et l'azimut d'un seul point d'un de ces